

L'essentiel de l'exercice JEUNESSE AU PLEIN AIR

2017

QUESTIONS À

Jacques Durand, Président de la JPA et Anne Carayon, Directrice générale

Quels sont les événements phares de l'année 2017 ?

JD : Dans le contexte social et politique de l'année écoulée, il faut rappeler l'action de la JPA, d'une part en faveur des loisirs et des séjours de vacances collectifs, éducatifs et laïques et, d'autre part, au profit des enfants et des jeunes en contribuant à les aider financièrement à partir.

En cette année électorale, attachée à son rôle d'influence et de plaidoyer, notre confédération a examiné les programmes et interpellé les différents candidats engagés dans la campagne présidentielle. Parmi ceux qui ont répondu, l'un d'entre eux fut élu, le 7 mai, Président de la République. Prévenir la fragmentation de la société en agissant - hommes et femmes politiques, responsables associatifs, citoyens - pour que de nombreux enfants bénéficient des apports éducatifs des loisirs et des vacances laïques, voilà bien une grande cause portée par la JPA !

AC : Lors de la campagne des élections législatives des 11 et 18 juin, ce mouvement de plaidoyer prit une nouvelle ampleur et se concrétisa par l'invitation des députés, nouvellement élus, à partager la vie quotidienne d'un centre de loisirs et de vacances. L'opération confédérale « Aux colos citoyens ! », bien relayée par les médias, fut ainsi l'occasion pour un certain nombre de parlementaires, d'échanger avec les organisateurs sur les apports éducatifs des séjours collectifs.

Quelles sont les ambitions de la JPA pour les années à venir ?

AC : La première de nos ambitions est de permettre le départ d'encore plus d'enfants.

Pour y parvenir, nous devons poursuivre notre engagement vers des axes fort de travail :

- affirmer la place et le rôle de la JPA en sa qualité de lieu d'expertises, d'analyses

et de ressources ;

- valoriser auprès des familles, des enseignants et des médias les apports éducatifs des vacances et des loisirs collectifs ;
- renforcer nos campagnes d'appel à la générosité.

JD : La JPA fête ses 80 ans cette année. Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, nous profitons également de cet anniversaire pour optimiser notre modèle économique et développer de nouveaux partenariats. Un grand projet stratégique vient d'ailleurs d'être voté lors du congrès de l'association en juin dernier.

Qui sont les forces vives de l'association ?

JD : La JPA est une grande confédération de 37 membres tous engagés en faveur des enfants et du droit aux vacances. Au siège de l'asso-

ciation, il y a une équipe de 13 salariés impliqués quotidiennement dans leurs missions. Ils épaulent et assistent l'action des militants et des bénévoles dans les différents comités départementaux et unions régionales qui sont la colonne vertébrale de notre association.

AC : Toute notre action ne serait pas possible sans le soutien indéfectible de nos partenaires nationaux et territoriaux et de l'ensemble des donateurs. Votre générosité et votre engagement depuis de nombreuses années donnent un vrai dynamisme à nos missions sur le terrain. Tous ensemble, nous avons pu soutenir 22 735 enfants, je vous en remercie sincèrement. Merci pour votre soutien et votre implication au profit de notre cause !



La vocation du Comité de la Charte du Don en confiance est de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité. Le Comité de la Charte du Don en confiance réunit aujourd'hui 87 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à son contrôle continu.

Aux Colos Citoyens !

Une campagne qui fait mouche !



Parce que les colos et les centres de loisirs participent à un projet de société et permettent aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences, la JPA agit pour qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent en bénéficier. Cette action passe par le sensibilisation des élus.

Le 21 juillet 2017, la Jeunesse au Plein Air se proposait d'inviter les 577 député.e.s d'une Assemblée nationale renouvelée à venir découvrir les colonies de vacances et les centres de loisirs de leur territoire.

Elle leur remettait un plaidoyer « Elu.e.s en 2017 – Quel projet pour les centres de loisirs et les colonies de vacances ? Des loisirs éducatifs pour un futur commun »

Pour la JPA les constats sont clairs. Les rapports montrent que l'école française est inégalitaire. Elle tend même à aggraver les inégalités sociales (Etude PISA, Cnesco, sept. 2016, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ?). L'école française est « ultra-reproductrice » : « *Nous formons très bien les très bons mais nous creusons les inégalités et le niveau moyen de nos élèves n'est pas à la mesure de notre grand pays* » (Discours de politique générale d'Edouard Philippe, juin 2017). Les inégalités sociales se retrouvent sur tout le territoire national : inégalités entre départements ou même académies.

Dans le même temps, l'accès aux colos est devenu inégalitaire. C'est

l'un des derniers espaces de mixité sociale et du vivre-ensemble qui se trouve ainsi délaissé !

Et pourtant les Accueils Collectifs de Mineurs apportent une réponse aux enjeux éducatifs et de vivre-ensemble.

Le plaidoyer de la JPA soutenait donc 4 idées force :

- Faire des loisirs de mineurs un levier de développement éducatif, social et économique des territoires.

- Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs en luttant contre les inégalités économiques et sociales.
- Soutenir les projets d'éducation populaire portés par les associations.
- Adapter la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs aux réalités du terrain.

Cette campagne était doublée d'une enquête inédite de l'Ifop, publiée également le 21 juillet. Elle révélait que les Français souhaitent à 72 % que les centres de loisirs et colos deviennent un passage intégré dans la vie des jeunes.

Pour quel bilan ?

Au final l'opération a largement dépassé les objectifs :

- 55 lieux mobilisés pour couvrir 62 départements différents ;
- 29 député.e.s se sont rendu.e.s dans 22 lieux (colonies de vacances ou centres de loisirs) répartis dans 22 départements différents ;
- Plus d'une quarantaine de député.e.s ont manifesté leur intérêt pour les ACM ;
- 19 député.e.s de « La République En Marche », 6 député.e.s « Les Républicains », 1^{er} députée du « MODEM », 1^{er} député du « Parti

Radical de Gauche », 2 députés du « Parti Socialiste »

Notre campagne auprès de la presse a porté ses fruits. Notre message a été entendu : les médias ont beaucoup relayé nos propositions. De l'AFP à SudRadio, en passant par France 3 Régions Bourgogne, Franche-Comté, Occitanie-Montpellier, à l'Obs. qui a repris la visite de deux députés dans le Cher, les Dernières Nouvelles d'Alsace, France inter, France info, etc. beaucoup de journalistes ont relayé notre message.

Regards croisés Un testateur et la responsable legs de la JPA



Amandine : pourquoi faire un legs à la JPA ?

Huguette (73 ans) - Je suis partie en colo toute petite et je dois dire que j'en garde un souvenir absolument merveilleux. C'était pour moi un véritable espace de liberté...mais encadré. J'ai pu faire de nombreuses activités totalement inédites pour moi : une course d'orientation, un grand jeu, de la voile. De la voile ! Vous vous rendez compte, à l'époque : jamais mes parents n'auraient pu me payer des cours de voile même sur l'étang à côté de chez nous.

Amandine - C'est un geste magnifique que vous vous apprêtez à faire, Huguette. Il aidera certainement d'autres enfants à bâtir leurs souvenirs, si importants dans leur prochaine vie d'adulte !

Huguette - Depuis que mon Louis nous a quittés, je sais que je dois transmettre quelque chose pour aider des enfants. Il aimait tellement les enfants...Hélas nous n'avons pas pu en avoir...Le temps a passé et maintenant ce que nous avons épargné

après une vie entière (même si ce n'est pas grand-chose) je voudrais le transmettre. Je crois que mon Louis serait d'accord avec moi et cela me rend heureuse. Et en plus je connais bien les bénévoles de la JPA : ils sont si impliqués...

Amandine - C'est vrai que nous avons la chance d'avoir des bénévoles qui sont investis et volontaires. Ils se battent au quotidien pour que le plus grand nombre d'enfants puissent partir et découvrir la mer, la montagne, rencontrer d'autres enfants, dans un autre contexte. Nous sommes très attachés à l'idée que les associations comme les nôtres sont complémentaires de l'Ecole : en colo on apprend mais différemment ! On apprend en jouant !

Huguette - Mais comment faire : j'hésite, ce n'est pas facile de comprendre comment on peut léguer un bien.

Amandine - Il existe plusieurs façons de léguer un bien à la JPA : vous pouvez transmettre une partie ou la totalité de votre patrimoine mais aussi désigner l'association comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie. Pour se faire, il vous faut rédiger un testament. Le plus simple c'est d'aller voir son notaire : c'est un professionnel, il connaît bien vos problématiques, il saura répondre à vos attentes.

Focus sur Oui-recycle : ça recycle à fond !

Oui-recycle vise à recycler des cartouches d'imprimante usagées afin de les valoriser au profit du départ en vacances des enfants. Oui-recycle est un événement porté par la Jeunesse au Plein Air en partenariat avec la société Unis-Cartouches.

Oui-recycle est également un projet pédagogique. L'opération permet la mise en œuvre de séquences d'enseignement autour du recyclage de cartouches d'imprimante et de débats sur l'éco-responsabilité, la solidarité et l'engagement.

L'enseignant peut apporter des compétences et connaissances dans différentes disciplines et des valeurs humanistes comme la solidarité dans le cadre transversal de l'EMC (Enseignement Moral et Civique).

Il se déroule dans les écoles, les collèges, les centres de loisirs...

Bien entendu, Oui-recycle permet de collecter des cartouches d'imprimante usagées dans des recycleurs commandés sur le site de la JPA (jpa.asso.fr).

Depuis son lancement en novembre 2017, plus de 300 écoles se sont précipitées sur les collecteurs mis à leur disposition. Quel beau succès !

« En collectant des cartouches d'encre, je fais un geste solidaire au profit des enfants qui ne partent pas en vacances ».

Une généreuse initiative avec Vinci Autoroutes

RETOUR SUR UN
ÉVÉNEMENT DE L'ÉTÉ 2017 :
LE WEEK-END DU « SPORT
POUR TOUS »

Dans le cadre des Etapes Sportives 2017 et de son week-end événementiel « Sport pour tous », VINCI Autoroutes souhaitait mettre en place une grande opération de solidarité et d'initiation au sport. Aussi, l'entreprise invitait, par l'intermédiaire de la JPA, des enfants en colonies de vacances ou en centres de loisirs à proximité à venir participer à des activités sportives : golf, handball tir à l'arc, pétanque, etc.

La journée fut réussie, les enfants ravis, les organisateurs également.



Les comptes 2017

Le modèle socio-économique de la JPA

De par son histoire, les subventions représentent 65 % des ressources de la JPA. Les ressources collectées auprès du public correspondent à 10 % des ressources de la JPA.

Pour financer ses missions, principalement les aides au départ, la JPA a dû faire appel aux ressources des exercices antérieurs, à hauteur de 14 %. Ces fonds proviennent à 98 % des fonds dédiés issus des collectes passées et sont totalement consommés à la fin de l'exercice 2017.

Compte-tenu de la diminution des subven-

tions et de la consommation de la totalité des fonds dédiés, afin de poursuivre notre mission d'aide au départ pour permettre aux enfants de bénéficier des apports éducatifs des séjours, la JPA doit développer fortement l'appel à la générosité du public.

La JPA investit donc dans la prospection de nouveaux donateurs, ce qui explique le montant des frais d'appel à la générosité. Ces dépenses sont détaillées dans le rapport financier de la JPA disponible sur le site de la JPA.



Bilan simplifié au 31-12-2017

Actif net 2017		Passif 2017	
Actifs immobilisés	111 015	Fonds propres	9 370 270
Actifs circulants	216 922	Résultats de l'exercice	81 717
Trésorerie	9 974 711	Provisions	144 218
		Autres fonds associatifs	240 778
		Dettes et emprunts	460 315
		Fonds dédiés	5 350
Total	10 302 648	Total	10 302 648

Les fonds propres de la JPA représentent 91 % du bilan de la JPA.

Par ailleurs le niveau de trésorerie disponible permet à la JPA d'investir dans un plan de développement ambitieux pour les prochaines années.

Le développement des ressources provenant de la générosité du public sera un élément important de ce nouveau modèle économique, pour aider au départ en vacances des enfants et des jeunes.

Compte d'emploi des ressources simplifié

Emplois	Compte de résultat	Ressources provenant de la générosité du public	Ressources	Compte de résultat	Suivi des ress. provenant de la générosité du public
Missions sociales	2 889 828	616 314	Ressources collectées auprès du public	355 203	355 203
Frais de recherche de fonds (publics et privés)	312 122	178 595	Autres fonds privés	35 248	
Frais de fonctionnement	277 237	57 181	Subventions	2 330 406	
Autres	21 355		Autres produits	354 822	
Excédent	81 717		Reprises de fonds dédiés	505 227	496 887
Total	3 582 259	852 091	Total	3 582 259	852 091

Origine et utilisation des ressources collectées auprès du public (y compris les fonds dédiés).

Les ressources collectées auprès du public financent les missions d'aides au départ ainsi que la campagne d'éducation à la solidarité dans les écoles.

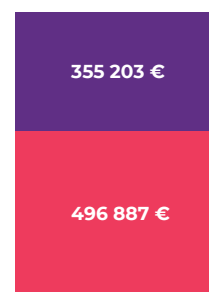
Elles financent également pour partie, les frais d'appel à la générosité ainsi qu'une part des frais de fonctionnement de la JPA. Ces frais sont indispensables pour assurer un suivi rigoureux de nos missions.

Utilisation des ressources provenant de la générosité du public

Ressources provenant de la générosité du public



- Agir pour l'accès de tous les enfants aux séjours collectifs
- Contribuer à l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes
- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de fonctionnement



- Ressources collectées auprès du public
- Reprise surcollecte des années antérieures

CONTACT



La Jeunesse au Plein Air
21 rue d'Artois - 75008 Paris
Tél : 01 44 95 81 20

Par mail : lajpa@jpa.asso.fr
Retrouvez-nous sur www.jpa.asso.fr